

*Pouvoir s'opposer, Toujours  
proposer !*

## **Comité Départemental de l'Action Sociale**

Le comité Départemental de l'Action Sociale s'est tenu dans les locaux de la DDFIP le 5 juin 2018.

Le secrétariat de cette réunion est assuré par Mme Gaudriller et le secrétariat adjoint par Solidaire en la personne de Catherine Verdaux

### Ordre du jour du CDAS

- Approbation du procès verbal du CDAS du 23 janvier 2018
- Compte rendu annuel d'activité 2017 de la délégation
- Compte rendu annuel d'activité 2017 des assistantes de service social
- Compte rendu du GT logement du 17 mai 2018
- Point sur les crédits d'action locale 2018
- Questions diverses

*Le correspondant Chorus n'était pas présent à ce CDAS.*

## Procès verbal du 23 janvier 2018

Le procès verbal du 23 janvier 2018 a été approuvé à l'unanimité.

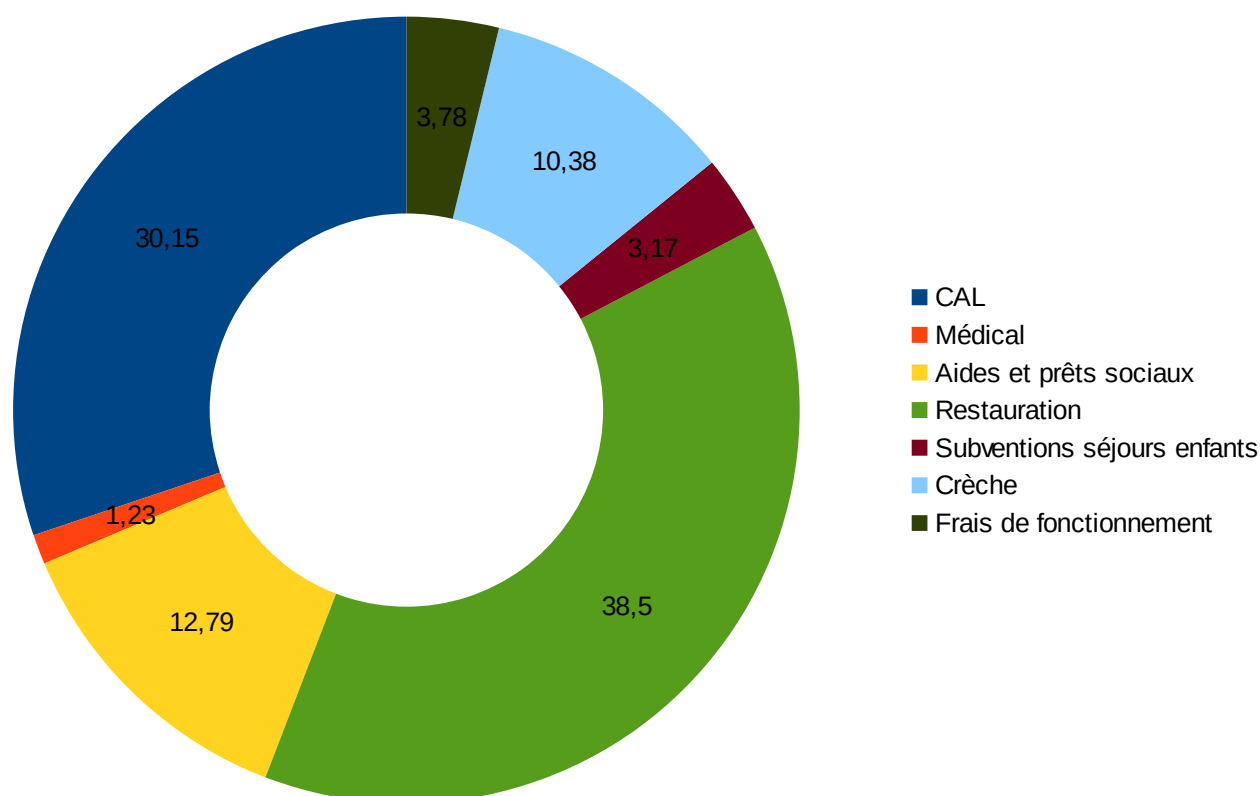
## Compte rendu d'activité 2017 de la délégation

La délégation concerne la DDFIP, les Douanes, la DISI, la DIRCOFI, la DDPP, le SG, la DREAL et la DIRECCTE. Ce qui représente 2305 agents.

1733 enfants ont bénéficié cette année des prestations de l'action sociale.

Les retraités, dans notre département, sont au nombre de 2783, soit plus nombreux que les agents actifs.

Répartition du budget de l'action sociales



*(les données sont exprimées en %)*

Pour mémoire, le budget CAL (Crédits Actions locales) est réparti de la manière suivante : Arbre de Noël, Amitiés finances, Journée information retraités, Actions préventions et solidarité, Sorties intergénérationnelles, Coin-repas.

Le nombre d'enfants ayant participé à une colonie EPAF est en diminution depuis quelques années.

Il en va de même pour les séjours famille EPAF.

## **Compte rendu d'activité 2017 des assistances de service social**

Il n'y aura pas de compte rendu d'activité 2017 par les assistantes de service social. Elles protestent en effet contre les nouveaux plafonds indemnitaires et le nouveau système de reclassement (PPCR). Elles souhaitent également être intégrées directement au Secrétariat Général.

Nous comprenons leurs indignations et leurs revendications car le nouveau système d'indemnisation proposé par l'Administration va à l'encontre du bon sens ! En effet, leurs rémunérations vont baisser et les perspectives de carrière réduites à une peau de chagrin.

Nous nous joignons aux assistantes sociales dans leurs mécontentements et nous leur souhaitons réussite dans leur lutte.

## **Compte rendu du GT logement du 17 mai 2018**

Le constat est qu'il existe un parc immobilier social dans le département mais les agents sont mal informés des possibilités qu'ils leur sont offertes.

Un listing devrait être fait auprès de la délégation afin de centraliser les informations.

**L'étude d'une éventuelle aide au permis de conduire est toujours en cours.**

La priorité sera donnée d'abord aux agents qui n'ont pas encore le permis et qui souhaiteraient le passer.

Ensuite les enfants d'agents pourront faire une demande, les conditions requises sont : ne pas être inscrits et que l'auto-école soit agréée.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que cette nouvelle aide sera mise en place.

## **Point sur les crédits d'action locale 2018**

Les crédits des actions inscrits au budget respectent le calendrier prévu.

## Questions diverses

Concernant le médecin de prévention, la Direction assure que le sujet est étudié auprès du Secrétariat Général. Une réunion est prévue la semaine prochaine pour trouver une éventuelle solution.

Espérons que cette fois soit la bonne !!

**Compte rendu de votre représentante CFTC DGFIP 62 au C D A S**

**Clémentine LEUTHREAU-CAILLERETZ**

**DDFIP PCE**

Votre représentante CFTC DGFIP 62 reste à votre disposition : n'hésitez pas à la contacter pour un renseignement, une précision.